



Comment ai-je dépensé mes frais de mandat au troisième trimestre 2019 ?

De juillet à septembre 2019, j'ai dépensé 9 590 € soit 3 197 € par mois (ce qui représente 60% de l'avance de frais de mandat trimestrielle). Ces dépenses sont en forte baisse par rapport aux trimestres précédents, en raison de l'interruption des travaux parlementaires en août.

Tous mes frais sont justifiés dès le 1er € (je n'utilise pas la tolérance de 150 € sans justificatifs par semaine) et contrôlés par un expert-comptable. Pour ce trimestre, aucune facture n'est manquante.

La répartition des frais par grands postes de dépenses est la suivante :

Les frais liés à la permanence parlementaire (location des lieux, fonctionnement lié) représentent un budget mensuel de 893 €. Ils sont en légère baisse par rapport au trimestre précédent (qui comprenait les frais d'assurance pour l'année).

Les frais de déplacements sont en forte baisse ce trimestre (notamment en raison de l'interruption des travaux parlementaires en août).

Les frais dits d'hébergement et de repas sont en légère augmentation à 870 €/mois (en raison de frais d'hôtel à l'occasion du pré-G7 Océan). Cela inclut une partie des dépenses engagées pour mon hébergement à Paris, les déjeuners de travail au restaurant de l'Assemblée Nationale ou se déroulant à l'extérieur.

Les frais de communication et documentation s'élèvent à 164 €/mois pour le troisième trimestre.

Les frais de représentation et de réception, déjeuners ou dîners où j'invite des partenaires et acteurs de terrain ou de la société civile, sont en baisse à 947 €/mois.



Utilisation de l'avance de frais de mandat : Juillet 2019 - Septembre 2019

